

Automédication : Biogaran lance une nouvelle animation sur sa page Facebook

Fin janvier 2013, Biogaran lance sur sa page Facebook (www.facebook.com/biogaran), une nouvelle animation sur l'automédication : « Auto Médication ». Grâce à un jeu interactif, les internautes seront sensibilisés aux risques que représente l'automédication.

Aujourd'hui, près de 95% des français pratiquent l'automédication, dont 60% de manière occasionnelle. Or seulement 27% considèrent que le fait de se soigner soi-même pour les petits maux du quotidien augmente les risques d'intoxication par les médicaments ou d'interactions médicamenteuses¹.



Face aux risques liés à une mauvaise utilisation des médicaments conseil, Biogaran a créé la marque Biogaran conseil®. Cette gamme de médicaments génériques sans ordonnance est conçue pour faciliter la compréhension du traitement par le patient. Les conditionnements ont été étudiés pour qu'apparaissent clairement les informations essentielles à la sécurité d'utilisation :

- Pour quoi,
- Pour qui,
- Quelle quantité prendre,
- Combien de fois par jour,
- Pendant combien de temps.

« Auto Médication » revient sur les bons comportements à suivre pour se soigner en toute sécurité. L'animation guidera l'internaute sur la route de l'automédication. À bord d'une voiture Biogaran conseil®, il roulera en quête des informations essentielles à la sécurité. Il devra récupérer un maximum de symboles d'information (dosage, symptômes, posologie, destinataire, durée du traitement) tout en évitant les virus. Pour les plus jeunes, un jeu de société pourra être imprimé. Pour les plus grands, une brochure reprendra les informations essentielles qui figurent sur les packagings Biogaran conseil®.

Biogaran poursuit son engagement en faveur d'un meilleur usage du médicament. Biogaran contribue par cette action à un meilleur suivi des traitements par le patient pour plus de sécurité.



A propos de Biogaran

Laboratoire français de médicaments génériques, Biogaran a été fondé en 1996, l'année même où le générique a reçu sa définition légale. Dès l'origine, Biogaran a choisi d'offrir des médicaments répondant à la fois aux attentes des patients, des pharmaciens et des médecins. Un médicament générique est soumis aux mêmes exigences qualités et aux mêmes contraintes légales que le médicament d'origine. Les médicaments génériques contribuent à la maîtrise des dépenses de santé publique. Biogaran a toujours privilégié l'information et le bon usage de ses médicaments génériques pour la sécurité des patients notamment grâce à son conditionnement. Aujourd'hui, Biogaran vend plus de 180 millions d'unités de médicaments par an aux patients français. (Source : GERS – cumul mobile annuel à fin décembre 2012).

Contact presse : Annabelle Loeb

annabelle.loeb@fr.biogaran.com / Téléphone : 01.55.72.42.11

¹ Etude IFOP/Biogaran « les français face aux petits maux du quotidien » septembre 2012